

Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020

## Commerce alimentaire : des points de retrait en ville où retrouver les producteurs locaux

**La Ville de Dunkerque met en place dès cette semaine des points de retrait de produits alimentaires dans le but de soutenir les producteurs locaux et de faciliter l'accès à des produits frais et de qualité, en proximité, plus particulièrement aux personnes confrontées à des problèmes de mobilité. Les clients sont invités à passer commande sur site ou par téléphone.**

Cette action de soutien à l'économie locale répond à la fois aux exigences des consignes données par les autorités sanitaires au niveau national, aux demandes des organisations professionnelles des secteurs de l'agriculture et de l'artisanat et au souhait exprimé par les Dunkerquois de garder le lien avec leurs producteurs et commerçants locaux.

Des sites « Points de retrait » ont ainsi été proposés dans les quatre quartiers de Dunkerque aux producteurs présents en temps normal sur les marchés. Parmi eux, 14 ont répondu favorablement à ce jour à la proposition de la Ville. Ils se répartiront dès cette semaine sur 3 points de retrait : Place du général De Gaulle (Dunkerque Centre), Place Turenne (Malo) et sur le parking de la salle Gaston Bornais (Petite-Synthe). Ce dispositif adaptable permettra de proposer sur 9 demi-journées différentes de la viande (boucherie, charcuterie, volaille), des fruits et légumes, des poissons et fruits de mer et des fromages.

La liste des producteurs et leur planning de présence figurent en pièce jointe au présent communiqué.

## Des aménagements et modalités de vente adaptés aux conditions sanitaires

**Pour respecter strictement les gestes barrières, la Ville et les producteurs mettront en œuvre des dispositions particulières.**

### **Dans l'aménagement de l'espace de vente tout d'abord :**

Les commerçants ne déploieront pas d'étals ; les produits resteront dans leurs véhicules.

Les emplacements de vente seront largement distancés (la Ville a réalisé des marquages au sol) et seront en nombre limité sur chaque point de retrait (3 sur la place De Gaulle, 2 sur la place Turenne et 2 sur le parking du gymnase Bornais).

En complément, les files d'attente seront matérialisées par des barrières et les espacements d'au moins un mètre entre les consommateurs seront rappelés et observés.

### **Dans les modalités d'achat ensuite :**

Même si le choix des produits sera possible sur place pour les consommateurs, il est fortement conseillé de procéder par commande. Les habitants sont invités à passer leur commande dans les jours précédant la venue des producteurs afin de pouvoir réduire le plus possible le temps passé sur le point de retrait. Une commande peut en effet être retirée et payée plus rapidement.

La liste et les coordonnées complètes des producteurs seront accessibles sur le site internet de la Ville.